

FEEBAT RENO PERF : Mise en œuvre de chaudières gaz HPE/THPE ou à micro-cogénération gaz, et régulation associée, dans des bâtiments existants avec QCM

 Durée :
4,5 h

 E-LEARNING (Distanciel sans formateur)
+ QCM en **Présentiel** (Nous contacter pour planifier la date du QCM)

Entreprise :

 Cochez la case vous concernant : Moins de 11 salariés Plus de 11 salariés

Adresse : CP/VILLE :

Tél (bureau/portable) : Adresse mail :

Code APE/NAF (4 chiffres 1 lettre) : N°SIRET (14 chiffres) :

 Stagiaire(s) ayant le statut de : Chef d'entreprise non salarié Conjoint collaborateur Gérant non salarié

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

 Stagiaire(s) ayant le statut de : Salarié Gérant salarié


Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Coût de la formation : 160 € net de taxes par stagiaire

Montants à régler	Adhérents	Non Adhérents CAPEB + Frais administratifs de 90 € par stagiaire
		 CAPEB L'Artisanat du Bâtiment
Coût de la formation	160 €	250 €
Frais administratifs	90 € - Offerts dans le cadre du partenariat ARFAB/CAPEB	90 €
Total à régler	160 €	250 €

 Conditions et procédures de prises en charge : **nous contacter**
Inscription à renvoyer complétée à : ARFAB - 14 Rue des Frères Lumière - 86000 Poitiers

 ➤ **Avec le chèque de règlement global** +

Pour les Stagiaires Non Salariés
relevant du FAFCEA :

 ➤ attestation **URSSAF** de contribution à la formation professionnelle (CFP)

Pour les Stagiaires Salariés
relevant de **CONSTRUCTYS** :

➤ Dernier bulletin de salaire

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande et de la relation commerciale éthique et personnalisée qui pourrait en découler.

Fait à le

Signature et cachet de l'entreprise

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment

 14, rue des Frères Lumière – 86000 POITIERS – Tél. : 05 49 45 89 72 - arfab-poitou-charentes@orange.fr
SIRET : 393 135 017 00019 - N°déclaration d'activité : 54 86 00436 86 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)



Mise en œuvre de chaudières gaz HPE/THPE ou à micro-cogénération gaz, et régulation associée, dans des bâtiments existants

Objectifs de formation

- Connaître les principes et technologies des chaudières gaz et micro-cogénération gaz
- Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux
- Éviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre de chaudières gaz HPE/THPE ou micro-cogénération gaz
- Vérification, réception et prise en main par l'utilisateur
- Savoir intégrer les aides financières à son offre technique

Programme détaillé

Séquence 1 :

- Identifier les typologies et caractéristiques des chaudières gaz Haute et très haute performance énergétique et micro-cogénération gaz

Séquence 2 :

- Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux

Séquence 3 :

- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception, de dimensionnement et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Savoir analyser l'existant
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions entre les différents lots pour garantir la qualité de l'installation et la compatibilité avec un niveau de rénovation performante
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Définir les limites de prestations

✓ Durée : 0,5 jour - 3,5 heures

✓ Public visé :

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

✓ Pré-requis :

Maîtriser les fondamentaux de son métier

✓ Animation :

E-Learning

✓ Moyens pédagogiques et techniques :

- Distanciel en autonomie
- Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

✓ Evaluation et sanction de la formation :

- Feuilles d'émargement
- Attestation de présence individuelle
- Evaluation des acquis en fin de formation

Séquence 4 :

- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage

Séquence 5 :

- Analyser le profil client
- Identifier les aides financières d'un projet de rénovation de chaudière gaz ou à micro-cogénération gaz en fonction de la situation et du revenu fiscal du maître d'ouvrage